



D'AMOUR ET DE NATURE

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ DE LABELLE – ANNÉE 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Municipalité pour l'année 2024, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2024

Tout d'abord, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2024, les revenus de la municipalité se sont chiffrés à 9 990 102 \$ (fonctionnement : 8 151 338 \$, investissement : 1 838 764 \$) alors que les charges s'élevaient à 8 418 593 \$, ce qui nous a amené à un excédent de l'exercice de 1 571 509 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations etc.), le rapport financier présente un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 021 712 \$.

À la fin de l'exercice financier 2024, la dette à long terme de la municipalité était de 8 153 696 \$.

Au niveau des excédents accumulés au 31 décembre 2024, la Municipalité termine l'année financière 2024 avec un excédent de fonctionnement non affectés de 1 280 122 \$.

Les auditeurs indépendants, Amyot Gélinas S.E.N.C., ont effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Labelle. À leur avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Labelle au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le rapport financier annuel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 qui est disponible à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la municipalité.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2024

Construction du Pavillon des loisirs :	1 788 628 \$
Achat d'un camion 10 roues avec benne et équipement :	429 189 \$
Pavage – chemin Nantel	291 737 \$
Rénovation du bâtiment de la gare :	179 246 \$
Achat véhicule horticulture, chariot élévateur et autre équipement :	165 395 \$

Système gravitaire – Curé-Labelle (eaux usées):	123 544 \$
Finalisation de la construction du garage municipal :	111 146 \$
Investissement à l'usine d'eau potable :	107 081 \$
Mise à niveau d'une station de pompage :	99 164 \$
Modernisation des luminaires du réseau d'éclairage public à la technologie DEL :	88 886 \$
Réfection du terrain de balle :	76 056 \$
Rechargement – chemin du Lac-Joly et chemin du Lac-Baptiste :	40 891 \$
Plan et devis – chemin du Lac-Labelle :	24 672 \$

En conclusion, votre conseil municipal ainsi que l'administration poursuivent leur effort afin d'optimiser les ressources de la municipalité au bénéfice de chaque citoyen. La situation financière demeure solide et la municipalité est bien positionnée pour faire face aux imprévus lorsqu'ils surviennent. La saine gestion dont la Municipalité de Labelle a fait preuve durant les dernières années démontre clairement son engagement à assurer à ses citoyens un avenir prospère, responsable et durable.

Votre mairesse,
Vicki Emard